

Identité du gestionnaire : TRISOMIE 21 France
Nom du service : SAVS Trisomie 21 Flandre Maritime
Adresse : 57 Avenue des Maréchaux de France – 59240 DUNKERQUE
Tél. : 03.22.59.38.62
Courriel : comptabilite@trisomie21-france.org
Président du Conseil d'Administration : Nathanaël RABALLAND
Directeur : Philippe Colombe
Cheffe de Service : Véronique Cornet

SAVS TRISOMIE 21
FLANDRE MARITIME
COMPTE ADMINISTRATIF 2021
RAPPORT D'ACTIVITES 2021

*Accompagner la personne avec une Trisomie 21 ou une différence intellectuelle
Rendre accessible le milieu ordinaire et développer la compensation
Accroître les synergies fédérales et départementales pour trouver des solutions*

A. INTRODUCTION

Le Mot du Président

La fédération Trisomie 21 France porte depuis longtemps les valeurs d'autodétermination et de développement du pouvoir d'agir des personnes avec une déficience intellectuelle.

Pourquoi ? Pour que toute personne puisse vivre selon ses choix dans une société plurielle qui favorise la mixité. Cet apprentissage de la conscience de soi, de ses choix, des environnements, commence dès tout petit et se poursuit à l'âge adulte pour que la personne avec une déficience intellectuelle sache mobiliser les ressources qui lui permettront de vivre en citoyen parmi les autres, avec les aides dont elle a besoin.

C'est l'engagement que la fédération partage avec les professionnels des services dont elle a la responsabilité.

Le Mot du Directeur

Une année 2021 qui clôture ce premier CPOM avec des résultats forts encourageant sur le plan du travail de partenariat du service sur son territoire. Un service mieux repéré tant dans ses compétences que dans son implication dans la coopération avec les autres partenaires du territoire et une demande d'accompagnement croissante tout en respectant les moyens alloués par le département.

Ce que font les personnes après leur accompagnement

Une seule personne sortie cette année du service – elle travaille en milieu ordinaire et a signé un CDI

Ce rapport d'activités de l'année 2021 répond aux obligations réglementaires du SAVS Trisomie 21 France – Flandre Maritime, Loi rénovant l'action sociale et Médico-sociale n°2002-2, Décret du 22-10-2003.

Celui-ci détaille et traduit l'utilisation des fonds du compte d'exploitation de l'exercice qui a été approuvé par le Conseil d'Administration Gestionnaire de Trisomie 21 France le 9 avril 2022, lors de la Présentation du Compte Administratif.

Ce rapport d'activités détaille dans sa seconde partie l'utilisation de la dotation globale de fonctionnement accordé pour un budget exécutoire de 185 884,00 € (Arrêté du 28 juillet 2021).

Cet exercice se termine avec un résultat excédentaire à affecter de 28 146,12 €.

Ce rapport est transmis au Conseil Départemental du Nord

L'activité du service s'inscrit à la fois dans le cadre réglementaire, la mise en œuvre du Projet de service et les attendus de son CPOM signé le 29 octobre 2020 pour la période de 2019-2021.

CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS




CPOM 2019 - 2021	Où en sommes-nous ?	Vers où allons-nous ?
<p>Axe 1 / Développer des CPOM de territoires</p>	<p><u>Ce qui est fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalisation par des conventions avec le CTFM, ... - Mobilisation de binômes / personne-professionnel, parent-professionnel, personne-parent dans la dynamique d'accompagnement du changement sur le territoire. <p>Taux de personnes accompagnées par les MPI issues d'autres institutions médicosociales : 33% des personnes accompagnées et 60% pour les adultes.</p> <p>Nombre de sensibilisations et formations effectuées à destination des professionnels : MPI Dunkerque 175 SAVS 13</p> <p>Nombre de sensibilisation et formations effectuées à destination des personnes concernées : 0% pour les MPI</p>	<p><u>Le travail à court termes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarification de l'offre de service du territoire et lisibilité par la MDPH pour envisager des notifications de compensation pertinentes et réactives. - Sensibilisation auprès des personnes sur les missions MPI
<p>Axe 2 / Fonctionner en mode réponse accompagné pour tous (RAPT)</p>	<p><u>Ce qui est fait :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux GOS : 0 - Nombre de participation à une réunion de synthèse pour le SAVS : 19 - Taux de remplissage de l'outil Via Trajectoire 100% - Nombres d'usagers de retour d'un établissement belge : 0 - Nombre de dérogation d'âge ou d'agrément : 0 	<p><u>Le travail à court termes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Se faire connaître des MDPH et participer au GOS si besoin

<p>Axe 3 / Poursuivre et renforcer les solutions inclusives Axe 4 / Poursuivre la sortie des amendements Creton</p>	<p><u>Ce qui est fait :</u> Mise en place d'un dispositif de soutien à l'autodétermination et a renforcement du pouvoir d'agir permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les parcours des personnes en situation de handicap - Limiter le recours aux services spécialisés - Développer la file active 	<p><u>Le travail à court termes</u> Développer la coopération avec les acteurs du territoire pour un meilleur recours aux ressources de droit commun et une fluidification des parcours mixtes alliant ressources de droit commun et ressources médico-sociales</p>
<p>Axe 5 / Poursuivre et diversifier les solutions d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes</p>	<p><u>Ce qui est fait :</u> Formation au vieillissement des personnes avec une trisomie 21 faite en 2020. A prévoir pour l'autre professionnelle en 2023 Taux d'accompagnement de personnes en situation de handicap vieillissantes (au-delà de 45 ans) vivant à leur domicile accompagné par le dispositif MPI > 10%, accompagné par le SAVS 20% Taux d'accompagnement de personnes en situation de handicap vieillissantes (au-delà de 45 ans) accueillies en institution > 10% pour les MPI 0% pour le SAVS</p>	<p><u>Le travail à court termes</u></p>
<p>Axe 7 / Suivi des évaluations</p>	<p><u>Ce qui est fait :</u> Présence dans le rapport d'activités d'éléments du plan d'amélioration continue de la qualité Analyse de la participation des personnes et des familles aux réunions institutionnelles</p>	<p><u>Le travail à court termes</u></p>

B. ANALYSE DE L'ACTIVITE

I. QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

1. Modalités d'accompagnement

Le service est défini en trois composantes :	Composantes	Description
	<p>MOBILISER, SE MOBILISER : Cellule d'Ecoute et d'Orientation pour les familles et les personnes : Être informé, Choisir et décider</p>	<p>Pour faire émerger les idées. Eviter les ruptures Comprendre pourquoi je fais la démarche plutôt que comprendre la démarche.</p>
	<p>FORMER INFORMER Centre ressources pour les environnements Intervenir dans tous les lieux de vie et auprès de tous les interlocuteurs de la personne pour faciliter son parcours</p>	<p>A destination de toute organisation de droit commun nécessitant un accompagnement ponctuel dans la compréhension et la mise en œuvre de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et plus particulièrement présentant une Trisomie 21. Peut être saisi par des partenaires de santé, pédagogique et du médicosocial sur toute question liée à la Trisomie 21 pour des situations d'enfants ou jeunes adultes (0-20 ans) admis ou non.</p>
Résultat 2021	Nombre d'environnements : 9	Nombre d'actes : 15
	<p>AGIR AVEC LA PERSONNE : ACTIONS INDIVIDUALISEES : Prestations d'Education et de Soins à Domicile Des prestations directes auprès des personnes afin de développer leurs compétences dans leurs environnements</p>	<p>Sur notification MDPH et après établissement d'un projet individualisé d'accompagnement, le service intervient directement auprès de l'enfant ou jeune adulte (0-20 ans).</p>
Résultat 2021	Bénéficiaires en file active : 19	Nombre d'actes : 467

Ecoute et Orientation des familles

Pour les services de Dunkerque, la cellule d'écoute a été créée en 2021, elle est mise en œuvre par la psychologue du SESSAD en coordination avec la cheffe de service, elle a accompagné principalement des personnes/familles inscrites sur la liste d'attente du SESSAD.

La cellule d'écoute a notamment vocation à offrir un espace d'accueil et d'échanges à des personnes concernées par l'annonce d'un diagnostic de trisomie 21 et/ou par la naissance d'un enfant avec trisomie 21. Un réseau de parents se constitue en ressource. Une affiche a été créée et une adresse mail à été partagée auprès de partenaires.

Pour l'année 2021, un couple dont la mère est accompagnée par le SAVS et qui sont parents d'un enfant avec une Trisomie, ainsi qu'une adulte en soin pour une longue maladie ont contacté la psychologue dans le cadre de cette cellule d'écoute.

Une formation à l'écoute pour les professionnels et les parents ainsi que des rencontres avec les partenaires de santé pour relayer l'information sont prévues en 2022.

Mission Appui Ressource

Les interventions « appui-ressources » pour les environnements concernent l'ensemble des professionnels du service qui peuvent être sollicités en fonction de leurs compétences.

Des interventions ont été réalisées auprès :

- de l'équipe enseignante du lycée de l'Île Jeanty à Dunkerque afin de présenter le service, les caractéristiques des personnes accompagnées mais surtout rassurer les enseignants sur leur questionnement et leur façon de faire.
- d'Unis Cités dans le cadre de la mise en place d'un accompagnement par le dispositif famille en Harmonie.
- de l'IRTS pour une présentation du SAVS et de la boîte à outils « Ma Parole Doit Compter »
- d'Entreprendre Ensemble dans le cadre d'une sensibilisation
- des référents mission locale et du référent handicap
- de la mission locale dans le cadre de la modification de l'escape Game pour une adaptation des outils pour aider à la définition du projet professionnel/ ou de formation afin de favoriser l'accompagnement vers l'emploi
- de l'entreprise Hoptoys effectué en facebook live et partager sur leur blog : témoignage
- du service culture de la municipalité pour le carnet de Jo et Rosalie
- de 3 maisons de quartier
- de « Tous acteurs » dans le cadre de la semaine citoyenne : pour la municipalité de Dunkerque action menée sur la place Jean Bart avec l'ensemble du tissu associatif

Suivis Ponctuels hors admission :

Le service propose à tout adulte inscrit sur la liste d'attente du service un accompagnement ponctuel pour répondre à des besoins non couverts et dans l'objectif de s'assurer que l'adulte ait un accompagnement le plus adapté possible le temps qu'il trouve une place en SAVS qui permettra un accompagnement global.

Cette année, le service a été sollicité par des partenaires pour une adulte en situation de précarité sans domicile, mais aussi par les services de tutelle pour des demandes d'accompagnement.

ANNEE DE NAISSANCE	VILLE /LIEUX INTERVENTION	Besoins
1968	Coudekerque	Recherches d'hébergement et de logement Coordination avec la personne, la mandataire pour la cohérence des accompagnements Et apporter une solution / une réponse
1987	Dunkerque	Recherches d'informations : santé, logement

2. Secteurs d'intervention

Le SAVS intervient sur la zone de la Direction Territoriale des Flandres Maritimes à savoir Communauté Urbaine de Dunkerque et la Communauté de Communes des Hauts de Flandres

Zone d'habitation	Nombre de personnes accompagnées en 2021
Communauté Urbaine de Dunkerque	13
Communauté de Communes des Hauts de Flandre	6
Pas de Calais	1

3. Bénéficiaires Admis dans l'année

Initiales	Date de naissance	Date d'entrée	Provenance	Date de la première demande
D F	01/02/1971	17/12/2021	Mandataire judiciaire	09/11/2021
R P	30/04/2002	06/12/2021	IME Gravelines	08/11/2021

4. Bénéficiaires sortis dans l'année

Initiales	Date de naissance	Date de sortie	Destination (Milieu Ordinaire avec ou sans service, Ets, ...)	Durée de l'accompagnement
R L	24/07/1988	31/07/2021	Emploi en CDI milieu ordinaire	01/12/2009

II. QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DES PUBLICS ACCOMPAGNES

1. Besoins des personnes accompagnées

Liste des besoins identifiés par les familles	Nombre d'adultes concernés
Besoin 1 Besoins de santé	7
Besoin 2 Besoins pour l'autonomie	19
Besoin 3 Besoins pour la participation sociale	10

2. Scolarisation et Formation

1 adulte scolarisé jusque juin et en recherche d'emploi à compter de septembre 2021

3. Lieux de vie

Tranche d'âge ANAP	Vie en famille	Logement collectif droit commun (habitat inclusif)	Logement autonome	Logement collectif médico social
18-19	1			
20-24	2			
25-29	5		2	
30-34	1		3	

35-39			2	
40-44			1	
45-49				
50-54			2	
55-59			1	

4. Activité des personnes

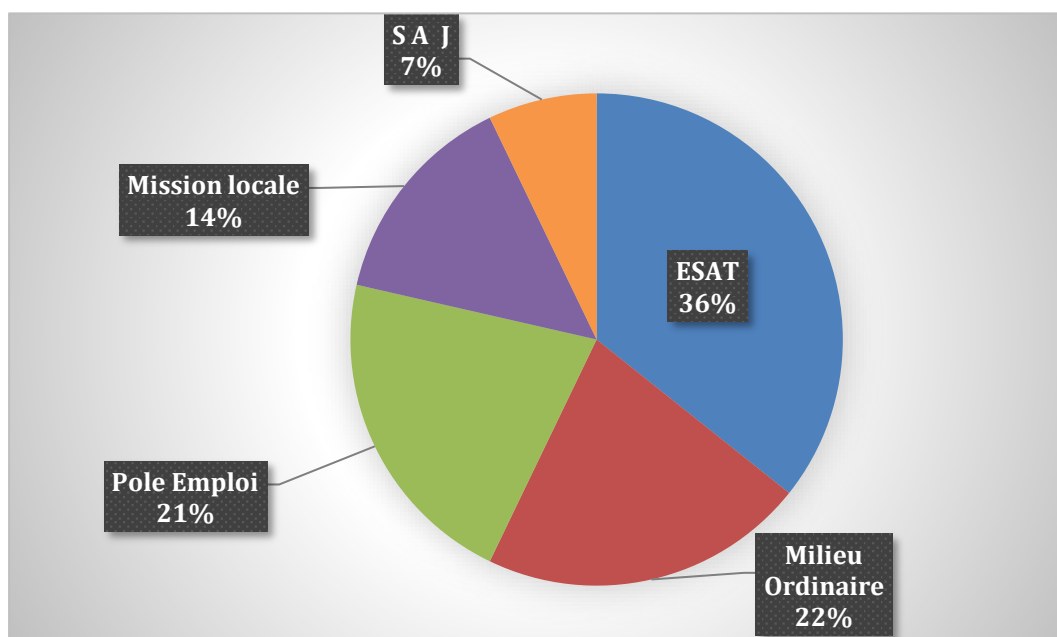
Age au 31.12.21	Total	Emploi MO CDI	Emploi CDD	Scolarisé en classe ordinaire	Formation	Activité de bénévolat / Service civique	Recherche ou attente emploi/ Pôle/ ML/	ESA T	Activités culturelles et de loisirs accompagnée
18-19	1						1		
20-24	1						1		1
25-29	9	1	2				4	2	4 (dont 1 n'a pas d'autre activité)
30-34	5	2				1	1	1	2 (dont 1 n'a pas d'autre activité)
35-39	0								1 n'a pas d'autre activité
40-44	1	1							
45-49	1							1	
50-54	1							1	
55-59	1							1	
60 et +	0								
Total	20	4	2	0		1	7	6	

2 adultes en CDD puis en recherche d'emploi

1 adulte scolarisé jusqu'en juin et en recherche d'emploi en septembre

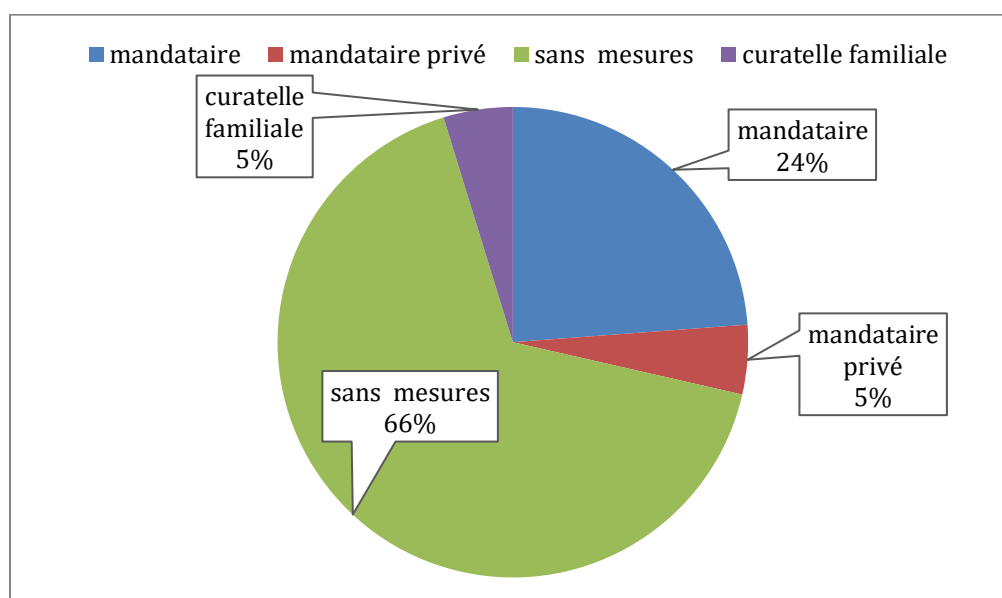
3 adultes ne s'inscrivent pas dans un parcours professionnel

Répartition des situations professionnelles des personnes accompagnées



Répartition des mesures de protection

En 2021, sur les vingt personnes accompagnées 5 ont une mesure de curatelle judiciaire, 1 personne sous tutelle avec un mandataire privé, 12 ne bénéficient d'aucune mesure de protection. Ces personnes ont des capacités d'autonomie dans la gestion du quotidien avec un besoin allégé en termes de soutien à la gestion des biens.



Les professionnelles du SAVS maintiennent des échanges réguliers avec les différents mandataires judiciaires. Avec les conditions sanitaires, les mandataires ont interrompu leurs visites à domicile durant les deux confinements, des permanences téléphoniques étaient possibles.

L'équipe du SAVS a été interpellée à plusieurs reprises par cinq adultes pour les aider à la gestion de problématiques liées au logement et au budget (dégât des eaux, coupure de gaz, problème de carte de retrait ...)

III. LES PRESTATIONS RENDUES PAR LE SERVICE

1. Accompagner l'autonomisation et promouvoir l'autodétermination et l'autoreprésentation

En 2021, les professionnelles ont retravaillé sur des outils adaptés pour favoriser une meilleure compréhension du quotidien et l'autonomie. Cinq adultes ont participé à l'écriture en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) sur les outils de la loi 2002-2 et d'autres documents afin de favoriser l'autonomie et la participation : Charte des droits et Libertés, règlement intérieur du SAVS et de l'appartement d'essai, fiche de souhaits pour la mise en place du projet individualisé d'accompagnement (PIA), objectifs généraux d'accompagnement du PIA, fiche des numéros d'urgence, fiche santé.

Pour favoriser la participation et l'expression des besoins par l'adulte les outils utilisés sont choisis par la personne et adaptés à ses besoins (pictogrammes, photolangages) lors de la réunion des projets individualisés

Les projets individualisés d'accompagnement sont préparés en amont avec l'adulte concerné.,

- Deux adultes ont été accompagné pour se déplacer seul
- Dix adultes ont été accompagné dans l'apprentissage des tâches ménagères
- Neuf adultes ont eu des informations sur les notions de budget

2. Accompagnements pour la participation à la vie sociale

Le Conseil de la Vie Sociale

Le rôle du CVS s'avère, par la qualité des questions et de la parole qu'il fait émerger, tout à fait important et donc à soutenir dans sa mise en œuvre. La direction du SAVS attache, en l'occurrence, une importance à la prise en compte de l'expression des personnes accompagnées par le service.

Les réunions ont lieu de manière trisannuelle ainsi que le recommande la réglementation. Elles font l'objet de comptes rendus qui témoignent de la diversité, de la qualité, et du suivi des échanges. Elle souligne aussi la dynamique mise en place en ce qui concerne le renouvellement de l'instance.

Avant chaque rencontre entre les représentants, l'ensemble des personnes accompagnées est invité sur un temps de parole collectif. Le président du CVS et sa suppléante prennent note de la parole de chacun et la transmette anonymement lors de la réunion. En effet, c'est aussi le rôle des membres du CVS de faire le lien entre l'équipe éducative et les bénéficiaires.

3 réunions du temps d'expression en amont du CVS ont eu lieu en 2021.

11 personnes ont pris part à cet espace d'expression, des actions ont été menées à l'issue. Les adultes ont organisé eux même une sortie lors des fêtes de fin d'année avec le soutien des professionnels.

Le projet « Exprime Toi » a pu émerger de ces réunions, parti de leurs préoccupations, les adultes en ont dégagé des thématiques, ils recherchent des intervenants « expert » pour répondre à leurs questions. Quelques exemples de sujets soumis : le budget, la culture... le service a lancé un appel à l'université EILCO, des étudiants en génie civil ont répondu favorablement.

Ils auront la place de facilitateur et viendront en soutien aux adultes pour la recherche de lieux, et des intervenants.

Le projet devrait débiter et s'ouvrir à d'autres personnes et/ou services pour l'année 2022.

DK BUS

Trois adultes bénéficient du service Handibus. Le service est gratuit et donne la possibilité de favoriser la mobilité et l'autonomie des adultes dans leurs déplacements en leur assurant un transport de port à porte sur l'ensemble de la communauté Urbaine. Un adulte l'utilise dans le cadre de ses déplacements pour aller sur son lieu de travail, les deux autres qui habitent en milieu rural, l'utilisent pour venir au SAVS ou se rendent dans les lieux où se déroulent leurs activités professionnelles.

Pratique Sportive

Cinq adultes sont inscrits et pratiquent une activité dans un club à proximité de leur Habitation : tennis de table, gym, danse, yoga, danse orientale.

Deux adultes porteurs de trisomie ont maintenu leur adhésion et sont inscrits dans une discipline le Basket en sport adapté.

3. Accompagnements pour préparer et mener sa vie professionnelle

Les professionnelles du SAVS se mettent en relation avec l'équipe encadrante pour accompagner Trois personnes dont une Deux personnes porteur de trisomie 21 dans le maintien de son emploi en CDI et une personne dans une démarche d'inaptitude à son poste de travail. Depuis la jeune femme a signé un contrat en CDD avec l'AFEJI.

A l'issue de sa formation, un adulte a obtenu une promesse de titularisation a son poste de travail à la ville où il réside suite à 2 contrats PEC. Il est stagiaire de la fonction publique durant 1 an avant sa titularisation.

Un autre adulte T21 travaille et a signé un CDI avec l'entreprise DUPONT restauration. Elle intervient 10h semaine sur les temps de restauration en IUT à Hoymille.

A la suite de contrats de travail successifs, un adulte a été employé comme agent technique espaces verts. Avec le premier confinement, son contrat de travail a pris fin. Un second contrat CDD de 3 mois lui a été proposé à compter du déconfinement en mai mais l'adulte et sa famille ont décidé de ne pas y donner suite à cause du contexte sanitaire.

L'adulte a re sollicité en septembre la mairie de Grande Synthe pour un nouveau contrat de travail. Malgré la satisfaction donnée par son travail, la municipalité n'a pu y répondre favorablement car la période autonome/hiver est une période creuse pour le domaine des espaces verts.

Une adulte effectue du bénévolat en maison de quartier en attente de s'inscrire à la formation BAFA adapté. Elle intervient en tant qu'aide animatrice tous les mercredis et 2 à 3 jours par semaine pendant les vacances scolaires.

Un adulte en attente d'effectuer une Mise En Situation Professionnelle en Etablissement et service d'aide par le travail à l'ESAT de Grande-Synthe. Une rencontre avec la maison de l'initiative de Grande-Synthe (entreprendre ensemble), rendez-vous de première intention avec deux adultes : connaître le projet professionnel, orientation vers Pôle Emploi pour prescription PEC et recherches d'emploi dans le domaine de l'hygiène des locaux.

Dans l'objectif de candidater sur un poste d'accompagnant sur les temps périscolaires auprès de la municipalité au service RH, une adulte accompagnée par le SAVS a candidaté.

Une rencontre avec un conseiller d'insertion entreprendre ensemble à Dunkerque, pour aider à la rédaction du CV et lettre de motivation.

Dispositif emplois aides

Une personne porteuse de trisomie a pu bénéficier du dispositif Parcours Emploi,

Un adulte a obtenu une titularisation après une année de stage de la fonction publique, il a été accompagné par le SAVS

L'objectif est de permettre à des personnes ne pouvant pas accéder directement à un emploi ou à une formation, de bénéficier d'un accompagnement renforcé.

Le SAVS a créé des grilles de compétences professionnelles à faire compléter par le tuteur afin de mettre en avant et valoriser les capacités professionnelles et de mieux cibler les formations qui seraient utiles pour le développement d'autres compétences.

Ces propositions de formations ont été vues avec l'adulte concerné lors d'un entretien au SAVS. Le choix de formation par l'adulte sera ensuite soumis à l'employeur en 2021.

DUODAY

Dans le cadre de l'opération Duoday 2021, 5 adultes ont été accompagnés à la recherche d'un duo professionnel. Le principe est de mettre en relation le temps d'une journée une personne en situation de handicap avec un professionnel volontaire qu'il soit salarié d'une entreprise, une association ou une collectivité.

La journée permet la découverte d'un métier, la participation active en entreprise, l'immersion dans une entreprise.

Seulement 2 duos ont pu être concrétisés.

Bénévolat

Un adulte est bénévole au sein de la ferme pédagogique de Gravelines, il anime un atelier de lectures auprès des enfants

Une adulte est bénévole dans une maison de quartier en tant qu'animatrice en binôme avec un professionnel. Elle prend part à l'organisation et à la mise en place et anime seule les ateliers enfants le mercredi après-midi et pendant les vacances.

4. Accompagnement pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques

Le SAVS propose un accompagnement à la recherche d'un logement adapté à chacun en fonction de ses souhaits et de situation.

La recherche d'un logement nécessite un partenariat tant avec les parents, les services tutélaires, qu'avec les bailleurs sociaux ou privés.

Il s'agit pour ces derniers de sensibiliser aux personnes fragilisées et à leurs ressources nécessitant des aides aux financements (Fonds de Solidarité Social, garantie Visale...)

Le partenariat avec les services logement des mairies se poursuit pour l'accès au logement autonome.

En 2021, une adulte a pu accéder à un logement social sécurisé à Watten conformément à sa demande.

Les adultes qui souhaitent un appartement en autonomie sont en apprentissage à l'appartement d'essai ou ils s'auto évaluent et sont évalués par les professionnelles via des outils en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) adaptés à la compréhension de chacun. Lorsque le projet est d'envisager un « chez soi », l'appartement d'essai est une étape souvent nécessaire pour prendre confiance en soi.

L'appartement d'essai est un lieu qui permet de se découvrir et ou d'évaluer ses compétences dans un contexte sécurisant.

L'adulte peut s'essayer à adopter des attitudes, des gestes du quotidien qui le confronte à des situations concrètes.

Ces apprentissages aident l'adulte à confirmer son choix d'une vie en autonomie

A la demande de certains adultes, pour développer la confiance en soi, les apprentissages s'exercent en binôme, cela crée de l'émulation et génère une dynamique de pair-aidance.

D'autres formes pour se loger sont évoquées avec la personne concernée et avec ses tuteurs. Cela peut être envisagé comme une première étape pour s'affranchir et gagner en confiance en soi : la colocation, l'habitat inclusif.

Occupation et partenariat pour l'appartement d'essai

Pour le groupe **SAVS « papillons blancs »**, les journées ont été interrompues entre février et juin en raison des conditions sanitaires. Elles ont repris
Les accompagnements individuels ont été maintenu.

Le Service d'Aide à la Parentalité du **SAMO** a renouvelé le partenariat dans le cadre d'un accompagnement d'une jeune maman pour travailler des axes sur la relation mère/fille et d'envisager un projet de logement en autonomie.

	SAVS Papillons Blancs	SESSAD Papillons Blancs	SESSAD T21	SAVS T21
Individuel	17 jours 4 adultes	13 jours 3 adultes	1 jour 1 jeune	72 jours 8 adultes
Groupe	7 jours 5 adultes		2 jours 3 enfants	1 journée 3 adultes
Binôme				6 journées 2 adultes
Nuitée				16 3 adultes

Les apprentissages peuvent se caractériser de différentes manières en fonction de l'avancée des projets de chacun.

Les accompagnements proposés sont essentiellement basés sur les apprentissages de la gestion des tâches liées au quotidien, connaissance des numéros d'urgences, apprendre à se repérer dans sa ville, son quartier, gestion de la solitude et du temps libre ...

5. Accompagnements pour la santé

L'équipe de professionnels accompagne les personnes dans les démarches liées à la santé pour la compréhension d'informations médicales, dans la prise de contact d'association et aux démarches liées à l'adaptation du logement.

Un adulte a été accompagné lors de ses consultations

Une adulte ayant un enfant en situation de handicap a été accompagnée dans la prise de rendez-vous médicaux, la recherche d'un nouveau médecin généraliste suite à un déménagement, la coordination des divers partenaires de santé en lien avec l'état de santé de la maman et l'arrivée de son enfant.

Un adulte a été accompagné lors de rendez-vous médicaux chez le dentiste.

Cinq adultes ont été accompagnés dans la prise de rendez-vous médicaux (consultation ou examens).

Trois adultes ont été accompagnés pour la reformulation ou l'explication d'éléments ou d'informations médicales.

Pour Un adulte, un travail de coordination avec une infirmière libérale a été mené.

Pour Deux adultes, un accompagnement pour la recherche d'un nouveau médecin traitant.

Centre Médico Psychologique

Un travail en partenariat est mené avec les Centre Médico Psychologique. Ils sont sectorisés et chaque personne est orientée vers le CMP dépendant du lieu d'habitation.

Les adultes peuvent y être orientés par un médecin qui s'occupe de leur suivi santé, d'un professionnel de santé lié au travail (exemple psychiatre, psychologue ou infirmière de l'ESAT) ou d'un professionnel du secteur médico-social.

Le CMP peut leur permettre d'obtenir un suivi psychologique et parfois de participer à des activités à visée thérapeutique.

Un adulte du SAVS est suivi par un CMP du territoire de Dunkerque.

6. Les déplacements

En 2021, les professionnels du SAVS ont réalisé **4755** kms.

Le SAVS intervient dans tous les lieux de vie des personnes de manière récurrente et souvent hebdomadaire. Ces interventions « à domicile » correspondent à la mission du service à au moins deux titres :

- D'une part, le déplacement vers la personne concernée permet à celui-ci d'évoluer dans son milieu de vie et lui évite des déplacements.
- D'autre part les professionnels du service peuvent sensibiliser les acteurs de l'environnement et proposer des adaptations souvent indispensables pour garantir l'accessibilité, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté et la prévention des exclusions.

Ceci participe au maintien de la personne dans son environnement et dans des dispositifs de droit commun de son secteur afin qu'elle puisse s'inscrire dans une démarche citoyenne.

IV. LES PARTENARIATS

1. Le Conseil Départemental

La cheffe de service est inscrite dans le groupe de travail sur la démarche inclusive. En 2021 le groupe a organisé des visites d'habitat inclusif

Nous participons à l'expérimentation trimestrielle sur la plateforme Alfresco nous complétons un tableau de suivis des situations qui reprend les changements et /ou évolutions dans les parcours des personnes concernées

Nous répondons également aux différentes sollicitations par le biais d'enquête sur l'activité sur la période COVID demandée par le ministère du travail DARES

2. Les partenaires opérationnels

Le SAVS s'inscrit dans une dynamique partenariale territoriale en participant au Comité Territorial Flandre Maritime, organe qui se veut représentatif des ESMS gérés par des Associations du Dunkerquois. Le comité territorial se veut être un interlocuteur reconnu du territoire, dans une approche globale et pluridisciplinaire apportée par ses membres et doit favoriser l'amélioration de l'accompagnement quel que soit le lieu de vie des personnes, permettre aux professionnels de se rencontrer, partager, innover ...

La dynamique partenariale du SAVS est riche et diversifiée, elle contribue à la qualité de l'accompagnement. La participation active aux réseaux et rencontres partenariales s'est poursuivie tout au long de l'année. Elle s'est renforcée par des conventions de mise à disposition de notre appartement pour des adultes des services SESSAD/SAVS du SAMO des Papillons Blancs. Ce partenariat s'est reconduit sur toute l'année 2021.

Nous avons organisé une rencontre avec tous les responsables des SAVS du territoire : la Croix Rouge, AFEJI, Papillons Blancs. Nous souhaitons ainsi favoriser le développement de nouveaux partenariats avec des structures de droit commun, toujours dans une volonté de créer une dynamique inclusive.

a. L'ASSAD, Association D'aide à Domicile

La convention avec l'ASSAD a été renouvelée pour une garde itinérante concernant l'appartement d'essai qui est mis à la disposition des adultes en apprentissage.

Ils peuvent à tout moment la solliciter lors de leur nuitée et/ou week-end à l'appartement s'ils rencontrent des difficultés dans le logement. 3 adultes ont passé des nuitées.

b. Maire de Dunkerque

La cheffe de service est membre de la commission Communale d'Accessibilité (CCA). La CCA est constituée d'élus, d'acteurs économique de techniciens de la ville et de la Communauté urbaine de Dunkerque, de services et d'association œuvrant dans le domaine du handicap, de représentants de personnes en situation de handicap, de personnes âgées. Elle se réunit toutes les 6 semaines.

La mission de cette instance est de veiller à la mise en cohérence des initiatives des acteurs publics et privés, présents sur la ville. Elle est garante de la continuité de la chaîne de déplacement ; voirie, bâtiments, transports, espaces publics....

La commission travaille à l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments et de la voirie mais également des activités sportives, culturelles, de loisirs, de communication...

Le service a été représenté à chacune des réunions par une personne concernée et une professionnelle.

c. Le service Culture de Dunkerque

Le service culture de la ville de Dunkerque a sollicité trois personnes accompagnées du SAVS pour la retranscription en Facile à Lire et à Comprendre d'un carnet retraçant l'histoire transfrontalière entre la fin du 19^{ième} et 20^{ième} siècle à travers la correspondance de deux jeunes filles

Ce carnet de Jo et Rosalie est à destination des enfants des écoles primaires de la ville.

Pour l'année 2022, il est prévu une présentation et une lecture par les adultes auprès des enfants dans les écoles.

d. Uniscité

Chaque année, Uniscité a sollicité les services pour une présentation des missions SAVS / SESSAD et aussi pour sensibiliser, informer sur la trisomie et la déficience.

Un adulte a co-animé avec une professionnelle du service. Les informations transmises aux volontaires ont amené à réfléchir sur leur motivation.

Le nombre de volontaires sur le dispositif a diminué, les demandes ont été priorisées.

Cinq adultes ont souhaité avoir un accompagnement des volontaires.

Trois adultes sont accompagnés par l'antenne de Dunkerque et deux autres par celle d'Hazebrouck.

En début d'année 2021 certaines activités ont eu lieu en visioconférence via les réseaux de type WhatsApp à la demande des adultes accompagnés.

Depuis Septembre, les adultes accueillent les volontaires dans leur logement, à l'appartement d'essai et/ou organisent des sorties.

e. Les Maisons de quartier : Glacis, Le Méridien, Grande Synthe, Bourbourg Guehenno à Saint Pol sur Mer

Deux rencontres ont eu lieu entre l'éducatrice du SAVS et un professionnel du SESSAD en transversalité pour présenter les services, sensibiliser les responsables des Maisons de quartier à la différence et présenter un projet d'atelier informatique.

Le SAVS est en lien avec plusieurs maisons de quartier et centre social du Dunkerquois, trois adultes sont inscrits pour participer aux différents ateliers (créatifs, cuisine, danse...). Ce type de partenariat se développe pour favoriser la rencontre entre les personnes en situation de handicap et les adhérents. Les maisons de quartier sont sensibilisées à la démarche inclusive.

Dans le cadre de ce projet, une action de prévention « sur les dangers des réseaux sociaux » avec un policier formateur antidrogue a été menée en partenariat. La mise à disposition d'une salle et la participation d'une animatrice et d'un adolescent.

Une convention de partenariat devrait être signée en 2022 pour la mise à disposition une fois par semaine d'un cyber centre au sein de la maison de quartier.

V. LES RESSOURCES HUMAINES

1. Organigramme du Service

Nathanaël RABALLAND – Président du Conseil d'Administration		
Philippe COLOMBE – Directeur		
Véronique CORNET Cheffe de Service		Emilie DELHALLE Responsable Démarche Qualité
Audrey BAURE Chargée de Mission R.H.		Sandrine GORIS Comptable
Marjorie DEVOLDER Secrétaire Administrative	Valérie LECLERCQ Secrétaire R.H.	Delphine WILLEQUET Aide Comptable
Julie MARTEL Educatrice Spécialisée En Congé Parental	Laure COUELLANT AMP	Amandine BODEZ Moniteur Educateur En remplacement

La Fédération Trisomie 21 France applique au sein de ses Services la Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966. Les 35 heures sont appliquées au sein de notre Service.
Valeur du point retenue au budget exécutoire : 3,82 €

2. Les Services Administratifs

Les services administratifs sont affectés sur l'ensemble des services gérés par Trisomie 21 France.

3. Professionnels arrivés au service au cours de l'année :

Aucun nouveau salarié n'a rejoint le service en 2021.

4. Professionnels sortis des effectifs au cours de l'année :

Aucun salarié n'a quitté le service en 2021.

5. La formation professionnelle

FORMATION	DATE	ORGANISME	PARTICIPANTS	COÛT
Systèmes équitables de coopération	24/02/2021	Trisomie 21 France	1	150 €
Choisir pour formuler son projet de vie	13 et 14 avril 2021	Trisomie 21 France	1	195 €
Conduite à tenir en cas d'incendie (+ 2 exercices d'évacuation)	31/08/2021	NORD EXTINCTEUR	3	212 €
Formation de formateur	Du 18 au 21/10/2021 et du 15 au 18/11/2021	IB FORMATION	1	5274 €

6. Les stagiaires

En 2021 nous avons accueilli 3 stagiaires :

- 1 adulte inscrite à pôle emploi pour une immersion découverte de métiers du handicap durant 1 semaine
- 1 lycéenne pour découverte du handicap durant 1 semaine
- 1 stagiaire IRTS en 2^{ème} année Moniteur Educateur du septembre 2020 à mi-mars 2021.

7. Le Bilan social / GVT

On dénombre 35 jours d'absence cumulée dont 20 jours pour maladie et 15 jours pour formation

VI. DEMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

1. Analyse des enquêtes de satisfaction

- **L'enquête de satisfaction à destination des personnes accompagnées** a été revue et simplifiée comme chaque année suite aux remarques des destinataires. Le service a développé cette année un format numérique. Elle a été transmise à l'ensemble des usagers et une analyse des résultats a été faite.

De cette analyse en ressort que 13.3 % des personnes ont répondu au questionnaire donc un taux de participation en baisse de 17.7%. Le service devra réfléchir à proposer le questionnaire dans deux versions au choix (papier et numérique).

Les adultes ayant répondu au questionnaire se disent satisfaits de l'aide du service et en particulier de l'aide apportée pour faire des choix, à réfléchir sur son projet, à mettre en avant les compétences.

L'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire disent connaître et s'investir dans le CVS.

Les personnes accompagnées mettent en avant l'accompagnement à la réflexion autour du projet de vie, l'accompagnement à l'autonomie dans la vie quotidienne (courses, déplacements...) ainsi que le développement de l'autoreprésentation notamment avec leur participation à des actions de formation/sensibilisation.

Les adultes demandent davantage de soirées organisées avec leurs amis du SAVS, du soutien pour la gestion du temps et de l'argent et de l'aide pour les démarches administratives et la compréhension de courrier.

Les améliorations à prévoir en 2022 inspirées de ces enquêtes sont :

- Développer la paire aidance.
- Réfléchir à la question de l'enquête sur l'aide concernant les relations familiales

-L'enquête de satisfaction à destination des partenaires, de cette analyse en ressort :

Avec un taux de participation de 13.1% soit une baisse de 9.3% malgré la mise en place des enquêtes en ligne.

La majorité des partenaires ayant répondu à l'enquête s'accorde à dire que les missions du SAVS sont bien connues, qu'ils sont satisfaits du partenariat, que le service est une ressource pour l'accompagnement des personnes en milieu ordinaire avec des propositions d'outils pertinents, que la coopération est facilitante et qu'ils sont associés au projet de vie de la personne accompagnée.

La communication et la réactivité de l'équipe du SAVS sont mises en avant.

Les partenaires expriment le fait de ne pas bien connaître la fédération Trisomie 21 France et ses missions.

Les partenaires demandent à développer d'avantage la mission de ressources pour les environnements pour l'accompagnement des personnes avec une déficience intellectuelle dont la trisomie.

Les partenaires suggèrent un élargissement de l'agrément sur le profil des personnes accompagnées.

Les points à développer sont :

- Transmission de la plaquette fédérale
- Continuer la transmission de la plaquette du SAVS
- Proposer d'avantage d'actions de sensibilisation

-L'enquête de satisfaction à destination des familles :

Le taux de participation de 18.2% soit 4% en moins que l'année dernière. L'enquête en ligne ne semble pas être une bonne alternative et une double version (papier/numérique) au choix pourrait être proposée.

Les familles ayant répondu se disent satisfaites de l'accompagnement des adultes dans leurs démarches administratives, de la coopération autour du PIA , de la manière dont sont construits les PIA et des réponses apportées aux besoins spécifiques.

Les familles mettent en avant le soutien du SAVS dans l'inclusion des personnes, la création d'opportunité pour développer la participation des adultes et les actions d'autoreprésentations (sensibilisations, formations), ainsi que l'accompagnement à la vie autonome avec l'appartement d'essai.

Les familles souhaiteraient que le SAVS développe l'accompagnement des jeunes adultes dans l'autonomie pour le lien social, le travail en groupe d'utilisateurs pour favoriser l'émulation (pair aide), avec découverte de l'utilisation des sites qui leur seraient utiles comme « Mon espace Santé » pour le suivi médical.

Les axes ressortant de l'enquête sur lesquels le service travaillera en 2022 sont :

- Développer la pair aide
- Soutenir l'organisation des actions collectives

2. Procédures et outils

Les outils, procédures, Chartres, protocoles travaillés cette année sont :

DOMAINE	TITRE DE LA PROCEDURE	Validée	à valider	à construire	Date de validation
1	Admission de la personne (en lien avec les nouvelles missions du service)	X			28/04/2021
	Gestion du dossier de l'utilisateur		X		
	Rapport circonstancié Évènements indésirables	X			15/11/2021
	Procédure PIA		X		
	Fugue ou disparition		X		
	Etapes à suivre en cas de maltraitance	X			28/04/2021
	Violation des données personnelles	X			10/06/2021
	Procédure de gestion et d'accès au dossier de l'utilisateur		X		

	Traitement des réclamations et suggestions des usagers et des familles		X		
	Projet collectif	X			24/03/2021
2	Obligation vaccinale et dernière mesures	X			12/05/2021
	Absence d'un salarié	X			02/06/2021
	Charte Télétravail	X			21/07/2021
	Protocole d'intégration du nouveau salarié	X			25/01/2021
	Missions du référent	X			28/04/2021
	Protocole d'accueil du stagiaire	X			07/10/2021
	RGPD: Note sur le Traitement des données personnelles	X			07/10/2021
	Référentiel métier	X			05/02/2021
	Gestion du planning annuel et de la variation horaire	X			07/10/2021
	Panne et accident de la circulation	X			28/04/2021
	Garde d'un véhicule de service	X			28/04/2021
	Malaise d'une personne accompagnée ou d'un autre salarié	X			28/04/2021
	Gestion de la caisse		X		
	DUERP	X			05/10/2021
	Transmission et traitement des éléments variables de paie		X		
	Recrutement		X		
	Violation des données personnelles		X		
	Gestion de caisse				
	Transmission et remboursement des notes de frais	X			27/01/2021
	Mission des référents	X			28/04/2021
	Transmission et remboursement des frais kilométriques liés à l'utilisation du véhicule personnel	X			27/01/2021
3					
	Coopération parents / SESSAD en vue d'une ESS		X		
4					
	Référentiel d'évaluation interne	X			24/03/2021
	Trame Rapport d'activités		x		

3. Extrait du plan d'amélioration continue de la qualité

L'évaluation externe a eu lieu en janvier 2015, le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité est remis à jour à minima une fois par an.

ACTIONS A DEVELOPPER PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE 2021
Développer des espaces d'échange personnes parents professionnels.
Traduction du règlement de fonctionnement en FALC. Autoreprésentant du SAVS/Un professionnel de chaque service du Nord.
Valider la traduction en FALC de la Charte des Droits et des Libertés.
Développer l'utilisation de l'outil "C'est ma vie je la choisis" pour travailler le projet et le pouvoir d'agir des personnes. Développer aussi les ateliers FALC pour rendre accessible les documents.
Améliorer le partenariat pour le soutien des familles à la constitution du dossier MDPH : MDPH, Assistants sociaux...
Développer la pair-aidance et l'autoreprésentation : Dans la manière de penser les actions collectives, dans les sensibilisations des environnements, auprès des centres de formation. Mais aussi auprès des familles pour que les enfants participent davantage à leur projet (PIA).
Evaluer avec la personne et la famille, les objectifs du PIA à minima une fois par an après avoir transmis et/ou échangé autour d'un bilan de chaque accompagnement.
Systematiser les retours de bilans et d'observations aux familles et aux personnes accompagnées.
Renouveler chaque année les autorisations de droit à l'image.
Prévoir une formation à l'éthique et Organiser des instances de réflexion à l'éthique suite à la formation
Prévoir une formation au repérage, à la prévention et à la gestion des risques de rupture de parcours et à leur évaluation.
Etablir un partenariat afin de proposer de la sensibilisation aux risques des outils numériques
Procédure sur le statut et le contenu des notes personnelles et des écrits
Prévoir un rappel à la formation Bienveillance faite en 2016 au plan de formation
Les RBPP ont été travaillés il y a 5 ans, des synthèses des recommandations ont été écrites par les professionnels et sont disponibles dans le serveur. Ce travail doit être réactualisé
Fournir aux partenaires conventionnés la Charte Bienveillance

Faire les travaux de mise en conformité et de vétusté des locaux
Procédure de recrutement
Procédure de traitement des données personnelles
Protocole d'accès au dossier de l'usager à valider
Remettre à chaque nouveau partenaire la plaquette du service.
Proposer aux libéraux conventionnés des formations collectives.
Améliorer en accord avec la personne et la famille, la coopération autour du projet de l'enfant avec les partenaires et en particulier les établissements scolaires.
Mettre en place 2 exercices d'évacuation par an
Renvoyer chaque année aux familles les feuilles de réclamations et suggestions.
Etudier la nécessité d'un plan de gestion de crise.
Diffusion à tous les partenaires de la plaquette de la Fédération quand elle sera disponible.

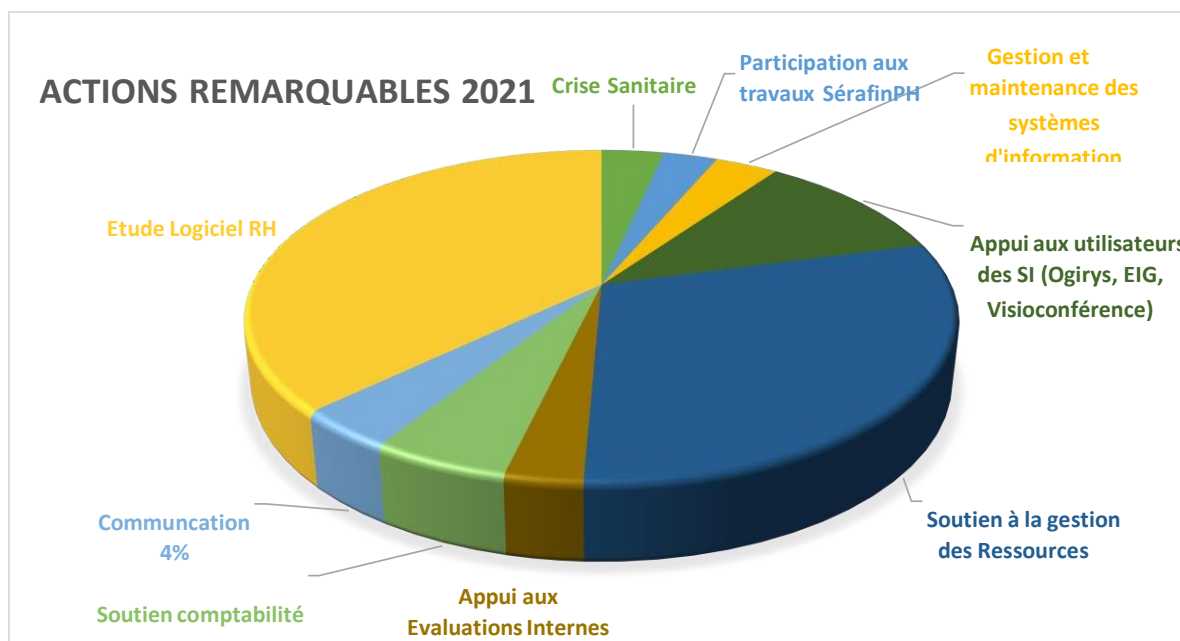
4. Point de situation sur la réactualisation des outils de la loi 2002-2

OUTILS DE LA LOI 2002-2	validé	à valider	à construire	Date de validation
Enquêtes de satisfaction	X			24/03/2021
Règlement intérieur	X			18/10/2019
Règlement de fonctionnement	X			21/07/2021
Projet de service	X			06/04/2019
Liste des personnes qualifiées	X			17/02/2021
Livret d'accueil	X			09/07/2020
PIA	X			Traduction FALC des objectifs généraux
DIA	X			07/10/2020
Charte des droits et des libertés		X		
Plaquette des services	X			10/12/2019
Plaquette fédérale			X	
Evaluation interne SESSAD Lille	X			16/05/2021
Evaluation externe SESSAD Lille				16/05/2027
Autorisations de fonctionnement SESSAD Lille				16/05/2035
Exercices d'évacuation	X			24/06/2021 et 07/12/2021

VII. LE SOUTIEN DU SIEGE INTER ASSOCIATIF

Prestations pour le compte des 25 services affiliés

Le Siège Inter Associatif a pour vocation de soutenir les associations notamment dans la gestion de leurs services médico sociaux en mettant en œuvre un travail mutualisé pour l'ensemble des membres affiliés. Nous présentons dans le graphique ci-dessous la répartition des actions dites « remarquables », c'est-à-dire qui représentent à minima 50 heures de travail.



ACTIONS REMARQUABLES

Etude logiciel RH : A la demande de certains services et afin de gérer les temps d'annualisation via une solution logicielle adaptée, plusieurs éditeurs ont été audités et une expérimentation a été menée auprès de 6 associations. Cette expérimentation ne débouchera pas sur une contractualisation étant donné que l'éditeur choisi n'a pas réussi à répondre à l'ensemble de nos exigences. A ce jour, aucun logiciel n'est suffisamment souple et facile d'utilisation pour permettre un gain de temps dans la gestion des temps de travail des salariés.

Soutien à la gestion des Ressources Humaines : Après l'étude logicielle, c'est la part de notre activité qui reste la plus importante pour les associations. Nous balayons l'ensemble des sujets liés à la gestion des Ressources Humaines et mettons à disposition les conseils d'une avocate spécialisée.

Appui aux utilisateurs des systèmes d'information : l'utilisation de Gotomeeting, d'Ogiry et d'EIG nécessite la mise en place d'une hot line et des travaux de paramétrages qui sont assurés par le Siège pour le compte de l'ensemble des utilisateurs.

Soutien Comptabilité / Gestion Financière : La mise en place des EPRD et des ERRD suite aux contractualisations CPOM nécessite un appui par le Siège pour l'extraction et la gestion des relations avec les autorités de tarification. De plus la mise en conformité de certaines comptabilités a été accompagnée cette année pour certaines associations.

Crise Sanitaire : Appui au réseau pour la mise en place des mesures liées à la crise sanitaire. Participation aux réunions bimensuelles organisées par le Secrétariat d'Etat aux Personnes handicapées afin d'informer le ministère des difficultés rencontrées par les services et de transmettre aux services les attendus en matière de réglementations évolutives du fait des évolutions constantes des protocoles.

Communication : Mise en place de réunions régulières avec l'ensemble des associations, ainsi que des communications liées à l'actualité médico-sociale comme le SEGUR de la santé, mais aussi la veille juridique et les innovations dans le secteur font partie de ce grand groupe d'actions.

Participation aux groupes de travail Sérafin PH : Trisomie 21 France via son Siège Inter Associatif participe aux travaux du Groupe de travail National et a également cette année investi le groupe de travail « Valorisation des données de l'ENC »

Appui aux évaluations internes : Suite aux travaux réalisés par le Siège en 2020 pour la mise en place d'un nouveau référentiel d'évaluation interne prenant en compte le référentiel de la HAS et nos particularismes de projet et de fonctionnement, plusieurs évaluations internes ont été menées par le Siège.

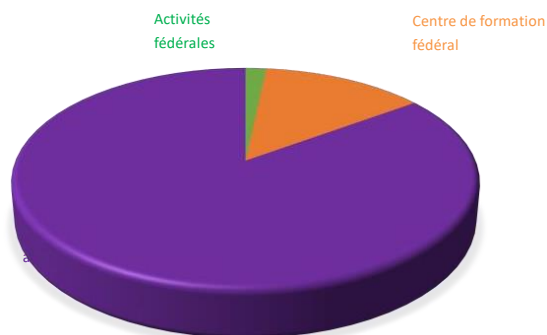
Nous avons par ailleurs poursuivi notre action sur un certain nombre de projets comme la production d'une charte des droits en FALC, l'élaboration d'un référentiel métier T21 France et informé sur la mise en conformité RGPD sur sollicitation.

Certains projets ou actions tels que l'organisation et la participation à l'Assemblée Plénière du SIA, la Gestion de la paye (sous traitée désormais en totalité au Cabinet SLG), l'appui aux associations participant à l'enquête nationale de coût, l'accompagnement des CPOM, ainsi que le suivi des accords d'entreprise n'étant pas suffisamment significatifs (en termes de temps) n'ont pas été intégrés à ce graphique.

Les prestations individualisées peuvent être fournies par les trois services fédéraux, Activités Fédérales (Soutien à la vie Associative), Centre de Formation (ingénierie de formation), et Siège Inter Associatif (appui à la gestion des services médico-sociaux). Pour les services du Nord en 2021, les prestations individualisées sont détaillées ci-après.

Prestations Individualisées – Nord (59)

Répartition par service sollicité



Détail des actions individualisées réalisées par le Siège Inter Associatif pour le compte des services médico-sociaux

CHAMP D'INTERVENTION

3112. Administration des Ressources Humaines	
Premium RH Rédaction contrats et avenants Appui au recrutement / Gestion des candidatures Gestion de l'annualisation Gestion des fins de contrats	80 heures
Traitement de la paye (285 bulletins)	24 Bulletins mensuels
3112. Dialogue Social	
Gestion des procès en cours	0,5 heure
3112. Suivi des Salariés	
Gestion fin de contrat Suivi congé parental	5 heures
3121. Gestion budgétaire, financière et comptable	
Support national logiciel EIG Annexe activité EPRD Gestion des droits	11 heures

3133. Systèmes d'informations, TIC, Archivage informatique, GED	
Maintenance logiciel Ogirys / Dossier Informatisé de l'Usager Appui utilisation Ogirys et formations nouveaux salariés Gestion des droits EIG et Ogirys Appui SI et Via Trajectoire Formation Microsoft 365 Gestion téléphonie mobile	36 heures
3141. Démarche d'amélioration continue de la qualité	
Procédures et Système documentaire	28,75 heures
3152. Partenariat institutionnel	
Rencontre Education Nationale	2,5 heures
316. Transports liés à gérer, manager, coopérer	
5 déplacements	77 heures

C. ANALYSE DU RESULTAT

DEPENSES	Accordées	Réalisées	Solde
Groupe 1	10 235,92 €	13 646,09 €	3 410,17 €
Groupe 2	147 289,99 €	124 720,50 €	- 22 569,49 €
Groupe 3	28 358,09 €	18 847,40 €	- 9 510,69 €
TOTAL	185 884,00 €	157 213,99 €	- 28 670,01 €

RECETTES	Accordées	Réalisées	Solde
Groupe 1	185 884,00 €	185 844,00 €	0,00 €
Groupe 2	0,00 €	2,61 €	2,61 €
Groupe 3	0,00 €	- 2 525,97 €	- 2 525,97 €
TOTAL	185 884,00 €	183 360,64 €	- 2 523,36 €

Reprise résultat n-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €
----------------------	--------	--------	--------

I. LES CHARGES

1. Groupe 1

Ce groupe représente 8,68 % du budget global. Il est déficitaire de 3 410,17 €

Le compte 606110 – Eau et Assainissement a augmenté du fait de l'inflation pour le compte affecté aux locaux. De ce fait on constate un dépassement budgétaire de 42,76 €.

Il en est de même pour le compte 606112 – Eau pour Appartement d'Essai. A cette inflation vient s'ajouter l'ouverture aux partenaires à titre gracieux. Soit un dépassement de 317,21 €.

Nous retrouvons cette analyse pour le compte 606120 – Energie – Electricité avec un dépassement budgétaire de 485 ,02 € pour les bureaux et de 37,27 € pour l'appartement d'essai.

Le compte 606600 – Fournitures médicales est en augmentation afin de faire face à la crise sanitaire soit un dépassement budgétaire de 495,58 €.

Nous avons maintenu la prestation de nettoyage « COVID » pour l'appartement d'essai, au compte 628300 – Prestation de nettoyage à l'extérieur – ce qui entraine un dépassement budgétaire de 2 826,19 €

2. Groupe 2

Ce groupe représente 79,33 % du budget. Il est excédentaire de 22 569,49 € : 0,35 ETP de poste non pourvu, par rapport au Budget Exécutoire, en éducatif.

3. Groupe 3

Ce groupe représente 11,98%. Il est excédentaire de 9 510,69 €.

Du fait du déménagement du SAVS, en juillet 2018, vers les locaux du service pour enfant nous constatons une réduction des coûts notamment liés à la charge immobilière, aux assurances, à la maintenance et aux locations de matériel qui persistent en 2021 et viennent compenser l'ouverture aux partenaires de l'appartement d'essai.

II. Les investissements

Le SAVS a réalisé les investissements suivants pour l'année 2021 :

DATE	NATURE DE L'OPERATION	COUT
08/02/2021	Chaises de bureau	812,00 €
28/02/2021	Renouvellement ordinateur de l'AMP	1 018,80 €

Les chaises de bureau ont été changées suite aux préconisations de l'ergothérapeute de la médecine du travail, en lien avec notre C.S.E.

III. LE RESULTAT

Total Classe 6	157 213,99 €
Total Classe 7	183 360,64 €
Résultat Comptable	26 146,65 €
Résultat antérieur incorporé	0,00 €
Provision Congés payés	- 1 999,47 €
Résultat à affecter	28 146,12 €

L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat administratif après correction est excédentaire de 28 146,12 €.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter cet excédent au

- financement des dépenses de l'exercice N+2 et
- en réserve affectée à l'investissement

D. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La trajectoire prévue au CPOM a été tenue tout au long du CPOM sans qu'aucune difficulté ne se fasse jour. Il reste à développer le travail partenarial qui est soumis à l'avancée de nos partenaires dans leurs propres transformations. En effet, si le dialogue est établi avec tous les acteurs du territoire, nos fondements ne sont pas encore tous de concert quant à la manière d'envisager la transformation de l'offre. Nous envisageons une clarification de notre offre de service afin d'appuyer un travail d'harmonisation quant aux supports de travail utilisés par tous, y compris par la MDPH.